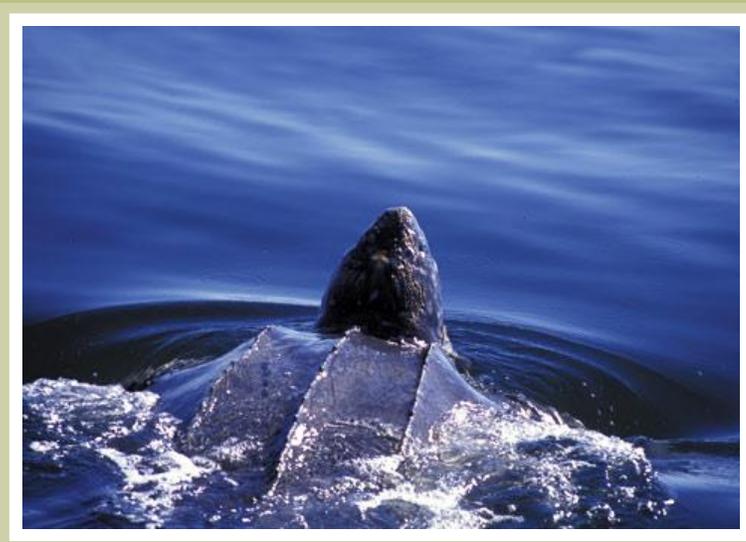


# Rapport sur les progrès de la mise en œuvre du programme de rétablissement de la tortue luth (*Dermochelys coriacea*) dans les eaux canadiennes du Pacifique pour la période 2013 à 2017

## Tortue luth



2022

**Citation recommandée :**

Pêches et Océans Canada. 2022. Rapport sur les progrès de la mise en œuvre du programme de rétablissement de la tortue luth (*Dermochelys coriacea*) dans les eaux canadiennes du Pacifique pour la période 2013 à 2017. Série de rapports sur les programmes de rétablissement de la *Loi sur les espèces en péril*. Pêches et Océans Canada, Ottawa iv + 27 pp.

Pour obtenir des exemplaires du rapport d'étape ou de plus amples renseignements sur les espèces en péril, y compris les rapports de situation du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), les programmes de rétablissement, les descriptions de résidence, les plans d'action et d'autres documents liés au rétablissement, veuillez consulter le [Registre public des espèces en péril](#).

**Illustration de la couverture :** Tortue luth, © Scott A. Eckert, WIDECAST 1989

Also available in English under the title:  
“Report on the Progress of Recovery Strategy Implementation for Leatherback Sea Turtles (*Dermochelys coriacea*) in Pacific Canadian Waters for the Period 2013 to 2017”

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre des Pêches et des Océans du Canada et la ministre responsable de l'Agence Parcs Canada, 2022. Tous droits réservés.

ISBN 978-0-660-36214-4

Numéro de catalogue En3-4/13-1-2020F-PDF

Le contenu (à l'exception de l'illustration de la page couverture) peut être utilisé sans autorisation, sous réserve de mention de la source.

## Préface

En vertu de l'[Accord pour la protection des espèces en péril \(1996\)](#), les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux signataires ont convenu d'établir une législation et des programmes complémentaires qui assureront la protection des espèces en péril partout au Canada. L'article 46 de la *Loi sur les espèces en péril* (L.C. 2002, ch. 29) (LEP) impose aux ministres compétents d'établir un rapport sur la mise en œuvre du programme de rétablissement d'une espèce en péril et sur les progrès réalisés pour atteindre ses objectifs dans les cinq ans suivant son inclusion au Registre public des espèces en péril, et tous les cinq ans par la suite, jusqu'à ce que ses objectifs aient été atteints ou que le rétablissement de l'espèce ne soit plus réalisable.

Pour rendre compte des progrès de la mise en œuvre du programme de rétablissement, il faut présenter les efforts collectifs déployés par le ministre compétent, les gouvernements provinciaux et territoriaux et toutes les autres parties concernées qui mènent des activités contribuant au rétablissement de l'espèce. Les programmes de rétablissement désignent des approches et des stratégies générales qui offriront la meilleure chance de rétablissement des espèces en péril. Quelques-unes des approches et stratégies désignées font suite aux progrès réalisés ou à l'achèvement d'autres approches ou stratégies; elles ne peuvent pas, par contre, toutes être entreprises ou afficher des progrès importants au cours de la période visée d'un rapport sur les progrès de la mise en œuvre du programme de rétablissement (rapport d'étape).

En vertu de la LEP, la ministre des Pêches et des Océans (MPO) et le ministre responsable de l'Agence Parcs Canada (APC) sont les ministres compétents pour la tortue luth dans les eaux du canadiennes du Pacifique et ont préparé ce rapport d'étape.

Conformément à ce qui est énoncé dans le préambule de la LEP, la réussite du rétablissement des espèces en péril dépendra de l'engagement et de la collaboration d'un grand nombre d'intervenants qui participeront à la mise en œuvre des orientations formulées dans le présent programme de rétablissement, et ne pourra reposer uniquement sur Pêches et Océans Canada (MPO) et l'APC ou sur toute autre instance. Les coûts de la conservation des espèces en péril sont partagés entre les différentes instances. Tous les Canadiens sont invités à appuyer le programme de rétablissement des populations de tortue luth dans les eaux canadiennes du Pacifique et à le mettre en œuvre pour le bien de cette espèce et de l'ensemble de la société canadienne.

## Remerciements

Le présent rapport d'étape a été préparé par Rhona Govender (MPO), avec la contribution de Heather Brekke (MPO), Paul Grant (MPO), Lisa Jones (MPO), Tatiana Lee (MPO), Lisa Spaven (MPO) et l'APC. Pêches et Océans Canada aimerait également remercier toutes les personnes et organisations qui ont contribué au rétablissement de la tortue luth.

## Sommaire

En 2003, la tortue luth (*Dermochelys coriacea*) a été inscrite comme espèce en voie de disparition en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). Le « Programme de rétablissement de la tortue luth (*Dermochelys coriacea*) dans les eaux canadiennes du Pacifique » a été achevé et publié dans le Registre public des espèces en péril en 2006. En 2012, on a reconnu que les populations de l'Atlantique et du Pacifique sont distinctes et importantes sur plan de l'évolution. À ce titre, les populations de l'Atlantique et du Pacifique sont à présent reconnues comme des unités désignables distinctes au Canada. Ces deux populations sont en voie de disparition. Le « Plan d'action pour la tortue luth (*Dermochelys coriacea*) au Canada (population du Pacifique) » a été achevé et publié dans le Registre public des espèces en péril en 2019. Le « Rapport sur les progrès de la mise en œuvre du programme de rétablissement de rétablissement de la tortue luth (*Dermochelys coriacea*) dans les eaux canadiennes du Pacifique pour la période 2007 à 2012 » a été achevé et publié dans le Registre public des espèces en péril en 2015. Le présent rapport sur les progrès couvre la période 2013 à 2017 et devrait être lu parallèlement au précédent rapport sur les progrès afin de saisir les progrès réalisés envers la mise en œuvre du programme de rétablissement de 2006.

Les menaces connues recensées pour la tortue luth dans son environnement d'alimentation comprennent la prise accidentelle, l'enchevêtrement, l'ingestion de débris et les collisions avec des bateaux. Les menaces potentielles dans son environnement d'alimentation comprennent les maladies et les parasites, la prédation, les activités d'exploration et d'extraction du pétrole, la contamination de l'environnement et l'aquaculture. À l'échelle internationale, les menaces pesant sur les tortues luths comprennent la pêche, la récolte des œufs, la prédation et le parasitisme des nids, l'accroissement de la présence humaine, la perte d'habitat, l'éclairage artificiel, la végétation exotique, la contamination et la pollution.

Les principaux facteurs qui limitent le rétablissement et la survie des tortues luths sont l'âge avancé à laquelle elles atteignent la maturité et l'écart entre les périodes de nidification, ce qui contribue à leur faible productivité générale. Les autres comportements à haut risque qui limitent leur survie comprennent le risque de collision lié aux longues distances parcourues à la nage juste sous la surface de l'eau (augmente le risque de collision avec les navires), l'ingestion d'objets flottants (par exemple, sacs en plastique), leur préférence pour les habitats tels que les plages sablonneuses qui correspondent également à des zones à fort développement humain ainsi que l'attraction des nouveau-nés vers des sources de lumière anthropiques, qui peuvent les désorienter et les éloigner de l'océan.

Le but du programme de rétablissement pour les populations de tortues luths dans les eaux canadiennes du Pacifique vise :

- la pérennité à long terme des populations de tortues luths qui fréquentent les eaux canadiennes du Pacifique.

Les objectifs du rétablissement pour les populations de tortues luths dans les eaux canadiennes du Pacifique sont les suivants :

- favoriser les recherches qui rendent possible l'élaboration de critères mesurables du rétablissement, dans les cinq ans, pour les tortues luths qui fréquentent les eaux canadiennes du Pacifique

- repérer et comprendre les menaces que posent les activités anthropiques dans les eaux canadiennes du Pacifique sur cette espèce et sur son habitat
- atténuer les menaces anthropiques sur cette espèce dans les eaux canadiennes du Pacifique et protéger ses habitats essentiels d'alimentation et de migration
- appuyer les activités des autres pays qui favorisent le rétablissement des tortues luths qui fréquentent les eaux canadiennes du Pacifique
- sensibiliser le public à la tortue luth dans la région du Pacifique et faire participer les Canadiennes et les Canadiens à des projets d'intendance

Pendant la période visée par le présent rapport, des progrès ont été accomplis quant à l'approfondissement des connaissances scientifiques, la clarification et l'atténuation des menaces, et la sensibilisation du public. En voici des exemples :

- la publication de deux rapports fournissant des avis scientifiques et des renseignements concernant la désignation de l'habitat essentiel
- la mise en œuvre d'un protocole rigoureux et normalisé pour l'échantillonnage des méduses, notamment à l'aide de dispositifs d'échantillonnage embarqués spécifiques
- la tenue à jour et l'organisation de toutes les observations dans le cadre d'un partenariat avec le British Columbia Cetacean Sightings Network
- l'adoption par le Canada d'un protocole simplifié d'intervention pour les tortues, en collaboration avec le United States Fish and Wildlife Service et la National Oceanic and Atmospheric Administration
- les présentations, les séances de formation et la publication de documents imprimés et numériques axés sur la sensibilisation du public concernant les tortues luths et les menaces pesant sur leur rétablissement

L'aire de répartition de la tortue luth est vaste, et son rétablissement exige une coopération internationale. La capacité de rétablissement de cette espèce dépend de sa capacité de reproduction sur sa durée de vie, du fait de combler les principales lacunes dans les connaissances et de l'atténuation des menaces telles que les captures accidentelles par les pêches.

Bien que des progrès importants aient été réalisés en vue d'atteindre bon nombre des stratégies et objectifs décrits dans le programme de rétablissement, il faudra poursuivre les travaux afin de mieux comprendre les menaces qui pèsent sur les populations de tortues luths dans les eaux canadiennes du Pacifique, de favoriser leur rétablissement et de recenser et de protéger ses habitats essentiels.

## Table des matières

Préface .....	i
Remerciements.....	i
Sommaire .....	ii
Table des matières .....	iv
1. Introduction .....	1
2. Contexte .....	1
2.1 Résumé de l'évaluation du COSEPAC.....	1
2.2 Menaces .....	2
2.2.1 Menaces pesant sur la tortue luth .....	2
2.2.2 Menaces pour l'habitat essentiel .....	7
2.3 Rétablissement .....	7
2.3.1 But et objectifs du rétablissement .....	7
2.3.2 Mesures du rendement .....	8
3. Progrès réalisés en matière de rétablissement .....	8
3.1 Activités à l'appui du rétablissement .....	9
3.2 Activités à l'appui de la désignation de l'habitat essentiel.....	20
3.3 Résumé des progrès réalisés en matière de rétablissement .....	24
3.3.1 État des indicateurs des progrès.....	24
3.3.2 Réalisation du plan d'action .....	24
3.3.3 Désignation et protection de l'habitat essentiel .....	24
3.3.4 Faisabilité du rétablissement.....	24
4. Conclusion .....	25
5. Références .....	26

## 1. Introduction

Le « Rapport sur les progrès de la mise en œuvre du programme de rétablissement de la tortue luth (*Dermodochelys coriacea*) dans les eaux canadiennes du Pacifique pour la période 2013 à 2017 » décrit les progrès réalisés en vue d'atteindre les objectifs énumérés dans le « Programme de rétablissement de la tortue luth (*Dermodochelys coriacea*) dans les eaux canadiennes du Pacifique » ([MPO 2006](#)). Le rapport devrait être considéré comme faisant partie d'une série de documents concernant cette population qui sont interdépendants et qui doivent être pris en compte ensemble, y compris : « l'Évaluation et Rapport de situation du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) sur la tortue luth (*Dermodochelys coriacea*) Population de l'Atlantique Population du Pacifique au Canada » ([COSEPAC 2012](#)); le « Programme de rétablissement de la tortue luth (*Dermodochelys coriacea*) dans les eaux canadiennes du Pacifique » ([MPO 2006](#)); le « Rapport sur les progrès de la mise en œuvre du programme de rétablissement de la tortue luth (*Dermodochelys coriacea*) dans les eaux canadiennes du Pacifique pour la période 2007 à 2012 » ([MPO 2015](#)); le « le « Plan d'action visant des espèces multiples dans la réserve de parc national Pacific Rim » ([APC 2017](#)); et le « Plan d'action pour la tortue luth (*Dermodochelys coriacea*) au Canada (population du Pacifique) » ([MPO 2019](#)).

La section 2 du présent rapport sur les progrès résume les renseignements clés sur les menaces pesant sur l'espèce, les objectifs de rétablissement et les stratégies visant à atteindre ces objectifs. Les lecteurs sont invités à consulter le [programme de rétablissement](#) pour obtenir de plus amples renseignements. La section 3 fait état des progrès des indicateurs désignés dans le programme de rétablissement qui soutiennent la réalisation des objectifs de rétablissement. La section 4 résume les progrès réalisés envers l'atteinte des objectifs.

## 2. Contexte

### 2.1 Résumé de l'évaluation du COSEPAC

L'inscription en 2003 de la tortue luth en tant qu'espèce en voie de disparition en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) a entraîné l'élaboration et la publication du programme de rétablissement (MPO 2006) qui repose sur l'information fournie dans l'évaluation et le rapport de situation du COSEPAC (COSEPAC 2001). Une évaluation et un rapport de situation du COSEPAC mis à jour ont été publiés en 2012 dans lesquels les populations de tortues luths dans les eaux canadiennes du Pacifique ont conservé leur statut d'espèce en voie de disparition (COSEPAC 2012).

#### **Sommaire de l'évaluation : mai 2012**

**Nom commun**

Tortue luth (Population du Pacifique)

**Nom scientifique**

*Dermodochelys coriacea*

**Statut**

En voie de disparition

### **Justification de la désignation**

La population de tortue luth du Pacifique a chuté de plus de 90 % dans la dernière génération. Les menaces continues qui pèsent sur cette espèce comprennent les prises accidentelles, les débris marins, l'exploitation des ressources côtières et hauturières, la récolte illégale des œufs et des tortues, ainsi que les changements climatiques.

### **Répartition**

Océan Pacifique

### **Historique du statut**

La tortue luth a été considérée comme une unité et a été désignée en voie de disparition en avril 1981. Son statut a été réexaminé et confirmé en mai 2001. L'unité a été divisé en deux populations (populations de l'Atlantique et du Pacifique) en mai 2012. La population du Pacifique a été désignée en voie de disparition en mai 2012.

## **2.2 Menaces**

Cette section résume l'information, que l'on trouve dans le programme de rétablissement, sur les menaces pesant sur la survie et le rétablissement de la tortue luth dans les eaux canadiennes du Pacifique ainsi que les menaces pesant sur son habitat.

### **2.2.1 Menaces pesant sur la tortue luth**

Le tableau 1 récapitule les menaces pesant sur la tortue luth. Les lecteurs sont invités à consulter la section 2.11 du programme de rétablissement pour en savoir plus sur ces menaces. Pour chaque menace, le niveau de risque à l'échelle de la population demeure inconnu, car les renseignements disponibles étaient insuffisants au moment de la rédaction du programme de rétablissement, en 2006.

**Tableau 1. Résumé des menaces pesant sur la tortue luth figurant dans le programme de rétablissement**

<b>Type de menace</b>	<b>Menace</b>	<b>Description</b>
Menaces connues dans l'environnement d'alimentation	La pêche accidentelle et les enchevêtrements	Les tortues luths se font prendre accidentellement dans les filets et sur les lignes de pêche, en particulier les pêches effectuées dans les secteurs d'alimentation pélagique et côtier et les voies de migration. Les tortues luths sont particulièrement vulnérables aux enchevêtrements dans les engins de pêche en raison de leurs nageoires avant massives; elles sont vulnérables non seulement aux engins de pêche en service (en particulier les engins non surveillés), mais aussi aux engins de pêche abandonnés, perdus ou rejetés (EPAPR), également connus sous le nom d'engins fantômes.

Menaces connues dans l'environnement d'alimentation	L'ingestion de débris	Les débris proviennent de plusieurs sources. Les tortues luths ingèrent des objets non comestibles, notamment les sacs en plastique, les ballons et le goudron qui peuvent ressembler aux méduses, leur proie de prédilection.
Menaces connues dans l'environnement d'alimentation	Les collisions avec les bateaux	Les tortues peuvent être blessées ou tuées lorsqu'elles entrent en collision avec un bateau ou des hélices. Les tortues luths peuvent être particulièrement vulnérables en raison de leur habitude de nager juste sous la surface de l'eau. Dans le pacifique canadien, la plus grande inquiétude se rapporte peut-être aux navettes maritimes. On ne sait pas si des collisions en pleine mer avec de gros navires surviennent. Cependant, compte tenu de la lenteur de la vitesse de nage de la tortue luth et de la haute vitesse des navires, ces types d'impacts peuvent provoquer la mort.
Menaces potentielles dans l'environnement d'alimentation	Les maladies et les parasites	On sait très peu de choses sur les maladies et les parasites de la tortue luth, y compris dans les eaux canadiennes. La fibropapillomatose est une maladie néoplasique qui touche surtout les tortues vertes et qui a été observée chez des tortues luths au Mexique.
Menaces potentielles dans l'environnement d'alimentation	La prédation	On a fait état d'attaques de tortues luths adultes par des requins et des épaulards.
Menaces potentielles dans l'environnement d'alimentation	L'exploration et l'extraction pétrolière	L'extraction pétrolière des fonds marins comporte des risques de déversements, d'explosions et d'accroissement du trafic maritime. L'exploration pétrolière peut également représenter des menaces indirectes à l'habitat d'alimentation, incluant les répercussions du forage, l'ancrage, les explosifs, la pollution, et le bruit.
Menaces potentielles dans l'environnement d'alimentation	La contamination de l'environnement	Les tortues luths croissant dans les eaux canadiennes du Pacifique sont exposées aux eaux d'égout et aux produits chimiques agricoles et industriels. L'accumulation de métaux

		lourds et de polychlorobiphényles (PCB) a été démontrée chez les tortues luths.
Menaces potentielles dans l'environnement d'alimentation	L'aquaculture	La pisciculture de saumon et l'aquaculture des mollusques et crustacés sont concentrées dans le passage intérieur entre l'île de Vancouver et le territoire continental. Les menaces environnementales que posent les fermes d'élevage du saumon comprennent le bruit émis par les appareils destinés à éloigner les prédateurs, la pollution fécale, l'enchevêtrement dans les parcs de filets et les systèmes d'ancrage et la possibilité de transmission de parasites.
Environnement de nidification	La pêche des adultes et des juvéniles	La nidification des tortues luths adultes en Malaisie et en Indonésie est la cible de prises accidentelles dans des pêches variées dans toute leur aire de répartition et, possiblement, de prises directes par les villageois. Cependant, la pêche aux tortues luths adultes et juvéniles est limitée et on ne connaît pas dans quelle mesure les populations peuvent être touchées.
Environnement de nidification	La récolte des œufs	Tout comme ceux d'autres tortues marines, les œufs des tortues luths sont récoltés activement à des fins de subsistance et pour le commerce. La poursuite de la récolte d'œufs garantit une réduction du recrutement.
Environnement de nidification	La prédation des nids et le parasitisme	Les œufs de tortue sont recherchés par plusieurs prédateurs naturels tels les rats, les mangoustes, les oiseaux, le varan, les serpents, les crabes et d'autres invertébrés. D'autres espèces domestiques représentent également une menace : les chats, les chiens et les cochons. La destruction des nids par des cochons sauvages constitue un des plus graves problèmes des populations de tortues luths dans l'Ouest du Pacifique, en particulier en Papouasie. Les nombreux parasites des plages de nidification (c'est-à-dire, les insectes tels les larves

		d'insectes et les grillons) constituent par ailleurs une menace naturelle.
Environnement de nidification	L'accroissement de la présence humaine	Les activités anthropiques sur les plages de nidification peuvent déranger les femelles et leurs œufs. Les femelles peuvent abandonner leurs tentatives de nidification, changer d'endroit de nidification, reporter la ponte et choisir des sites médiocres. La compaction du sable par les promeneurs marchant au-dessus des nids peut ralentir l'éclosion des œufs. Les sources de lumière, notamment les lampes de poche et les feux de camp, peuvent désorienter les femelles et leurs petits, qui ont plus de difficultés à s'orienter vers la mer. Les véhicules en circulation sur la plage tassent le sable et les nids, déterrent les nids et créent des sillons qui peuvent piéger les nouveau-nés lors de leur migration vers la mer.
Environnement de nidification	La perte d'habitat	Diverses activités entraînent une élimination ou une dégradation de l'habitat. Elles comprennent la construction/l'exploitation minière et le blindage des plages, comme les remparts de cordon littoral qui peuvent créer des obstacles et réduire la quantité de sable disponible. En outre, les améliorations apportées aux plages (comme les tentatives consistant à remplacer le sable perdu) peuvent enfouir les nids trop profondément.
Environnement de nidification	L'éclairage artificiel	Les nouveau-nés et les adultes, une fois sur terre, se fient à la lumière pour s'orienter vers la mer. L'éclairage provenant des immeubles, des rues et des véhicules peut amener les tortues luths à migrer vers l'intérieur des terres plutôt que la mer.
Environnement de nidification	La végétation exotique	Des plantes exotiques peuvent déloger la végétation naturelle et proliférer sur les plages à nidification. L'ombre grandissante de ces nouvelles plantes peut faire chuter les températures à l'intérieur des nids, les racines peuvent empêtrer les

		œufs et les nouveau-nés et les femelles couvant peuvent également être prises par la végétation, ralentissant ou empêchant leur retour à la mer.
Environnement de nidification	La contamination et la pollution	Les plages ont tendance à concentrer les mêmes types de débris (c'est-à-dire, matières plastiques, filets abandonnés) et de pollutions (c'est-à-dire, hydrocarbures) que ceux que l'on trouve en mer.

## **2.2.2 Menaces pour l'habitat essentiel**

L'habitat essentiel pour la tortue luth n'a pas été recensé dans le cadre du programme de rétablissement, car les renseignements disponibles étaient insuffisants pour ce faire (MPO 2006). Le programme de rétablissement fournissait un calendrier des études détaillées permettant la désignation de l'habitat essentiel pour cette espèce.

Les observations et les données limitées quant au comportement de la tortue luth dans les eaux canadiennes du Pacifique demeurent insuffisantes pour soutenir une désignation précise de l'habitat essentiel qui permettrait de recenser les menaces pesant sur ce dernier. Deux études menées en 2014 et en 2015 ont formulé des recommandations quant à la désignation de l'habitat essentiel. Toutefois, les données restaient insuffisantes pour ce faire (se reporter au tableau 2, ligne 1). Le programme de rétablissement fournit un calendrier des études en vue de la désignation de l'habitat essentiel. Veuillez consulter le tableau 3 pour des mises à jour sur le calendrier des études. Les activités susceptibles de détruire cet habitat seront déterminées une fois l'habitat essentiel désigné, dans un prochain document relatif au rétablissement de cette espèce.

## **2.3 Rétablissement**

Cette section résume l'information donnée dans le programme de rétablissement au sujet des objectifs en matière de population et de répartition nécessaires pour assurer le rétablissement de la tortue luth dans les eaux canadiennes du Pacifique.

### **2.3.1 But et objectifs du rétablissement**

La section 3 du programme de rétablissement définit le but et les objectifs de rétablissement suivants qui seront nécessaires au rétablissement de la tortue luth dans les eaux canadiennes du Pacifique :

But du rétablissement :

La pérennité à long terme des populations de tortues luths qui fréquentent les eaux canadiennes du Pacifique.

Objectifs du rétablissement :

1. favoriser les recherches qui rendent possible l'élaboration de critères mesurables du rétablissement, dans les cinq ans, pour les tortues luths qui fréquentent les eaux canadiennes du Pacifique;
2. repérer et comprendre les menaces que les activités anthropiques dans les eaux canadiennes du Pacifique font peser sur cette espèce et sur son habitat;
3. atténuer les menaces anthropiques sur cette espèce dans les eaux canadiennes du Pacifique et protéger ses habitats essentiels d'alimentation et de migration;
4. appuyer les activités des autres pays qui favorisent le rétablissement des tortues luths qui fréquentent les eaux canadiennes du Pacifique;
5. sensibiliser le public à la tortue luth dans la région du Pacifique et faire participer les Canadiennes et les Canadiens à des projets d'intendance.

### **2.3.2 Mesures du rendement**

Le programme de rétablissement ne contient aucun indicateur ou aucune mesure du rendement pour définir et évaluer les progrès réalisés dans l'atteinte du but et des objectifs de rétablissement. Les progrès seront éclairés par la réalisation du but et des objectifs du programme de rétablissement, décrite à la section 3 ci-après.

## **3. Progrès réalisés en matière de rétablissement**

Les premiers progrès réalisés dans l'atteinte des objectifs énumérés dans le programme de rétablissement ont été consignés dans le précédent rapport sur les progrès (MPO 2015). La section 3 du présent rapport résume les progrès obtenus de 2013 à la fin de l'année 2017.

Le programme de rétablissement avait divisé l'effort de rétablissement en cinq stratégies générales<sup>1</sup> : 1) la recherche; 2) la clarification des menaces; 3) l'atténuation; 4) la coopération internationale; 5) l'intendance et la sensibilisation. Les progrès réalisés dans ces stratégies générales sont présentés à la section 3.1. La section 3.1 rend aussi compte de l'état des indicateurs des progrès recensés dans le programme de rétablissement. La section 3.2 rend aussi compte de l'état d'avancement des activités prescrites dans le calendrier des études pour désigner l'habitat essentiel.

---

<sup>1</sup> Le terme « stratégie générale » fait référence à la « catégorie d'activité » de la section 3.7 du « Programme de rétablissement de la tortue luth (*Dermochelys coriacea*) dans les eaux canadiennes du Pacifique ».

### 3.1 Activités à l'appui du rétablissement

Le tableau 2 résume la mise en œuvre des activités entreprises pour aborder les indicateurs des progrès figurant dans le tableau relatif à l'évaluation (cinq ans) à la section 3.7 du programme de rétablissement. Le présent rapport sur les progrès couvre la période comprise entre 2013 et 2017. Veuillez-vous reporter au rapport précédent pour consulter les activités menées de 2007 à la fin de l'année 2012 (MPO 2015). Un des quatre états suivants a été attribué à chaque indicateur :

- 1) non respecté : l'indicateur des progrès n'a pas été respecté et les progrès sont faibles, voire inexistants;
- 2) partiellement respecté, en cours : des progrès moyens à importants ont été réalisés pour atteindre un ou plusieurs éléments de l'indicateur des progrès, et des travaux supplémentaires sont en cours ou prévus;
- 3) respecté : l'indicateur des progrès a été respecté et aucune autre mesure n'est nécessaire;
- 4) respecté, continu : l'indicateur des progrès a été respecté, mais des efforts continueront d'être déployés jusqu'au moment où la population soit considérée comme étant rétablie.

**Tableau 2. Détails des activités à l'appui du rétablissement de la tortue luth dans les eaux canadiennes du Pacifique de 2013 à 2017.**

Indicateurs des progrès	Stratégie générale	Statut	Détails	Objectifs de rétablissement	Participants*
Identification des habitats essentiels et importants dans le Canada du Pacifique	Recherche	Partiellement respecté, en cours	Un avis scientifique concernant la désignation de l'habitat essentiel de la tortue luth a été rédigé. En 2014, Pêches et Océans Canada (MPO) a publié le document intitulé « Avis sur la désignation de l'habitat essentiel de la tortue luth (population du Pacifique) ». Cet avis scientifique du Secrétariat canadien de consultation scientifique (SCCS) passait en revue la meilleure information disponible pour formuler des recommandations quant à la désignation de l'habitat essentiel de cette espèce dans les eaux canadiennes du Pacifique.  Outre cet AS du SCCS, Gregr et al (2015) ont publié un document de	1	MPO, industrie, milieu universitaire

Indicateurs des progrès	Stratégie générale	Statut	Détails	Objectifs de rétablissement	Participants*
			<p>recherche intitulé « Renseignements pertinents pour la désignation de l’habitat essentiel de la tortue luth (<i>Dermochelys coriacea</i>) dans les eaux canadiennes du Pacifique ». La pénurie de données sur les observations et les faibles renseignements sur le comportement de recherche de nourriture dans les eaux canadiennes du Pacifique limitent la précision de la désignation de l’habitat essentiel.</p> <p>Des recherches sont en cours pour faciliter la désignation de l’habitat essentiel. Veuillez-vous reporter au tableau 3 pour obtenir une mise à jour sur l’échantillonnage et l’analyse des méduses, dont les résultats peuvent être utilisés pour déterminer le niveau de données sur les proies encore requis pour peaufiner les habitats importants recensés dans les documents du MPO (2014) et de Gregr et al. (2015).</p>		

Indicateurs des progrès	Stratégie générale	Statut	Détails	Objectifs de rétablissement	Participants*
Identification des populations fréquentant le Canada du Pacifique	Recherche	Non respecté	Les données ne sont pas encore suffisantes pour repérer les populations de tortues luths dans les eaux canadiennes du Pacifique. Ce recensement exige la collecte et l'analyse de matériel génétique. Au cours de la période visée par le présent rapport, huit observations de tortues luths vivantes et aucune observation de spécimens morts ont été confirmées. Cependant, aucun signalement n'a été reçu à temps pour être en mesure de réaliser un échantillonnage biologique.	1	<b>MPO,</b> L'Agence Parcs Canada (APC)
Contributions aux revues scientifiques sur la biologie, la physiologie, le comportement et la démographie	Recherche	Respecté, continu	<p>La communauté scientifique mondiale a apporté plusieurs contributions aux publications scientifiques entre 2013 et 2017, y compris celles-ci :</p> <p>Tapilatu et al. (2013) ont utilisé des relevés dans les aires de nidification pour obtenir des estimations plus précises de l'effectif de la population de nidification et évaluer les tendances de nidification à long terme. Les empreintes génétiques ont été employées pour déterminer l'origine natale des tortues luths mâles, qui sont moins bien comprises, et fournir une orientation pour les études à venir (Roden et al. 2017).</p> <p>En 2014, Hamelin et al. ont recensé des profils spatiotemporels à haute résolution des déplacements des tortues luths dans</p>	1	<b>MPO,</b> milieu universitaire

Indicateurs des progrès	Stratégie générale	Statut	Détails	Objectifs de rétablissement	Participants*
			<p>l'est du Canada. Cette étude a montré l'influence de l'ensoleillement sur le déplacement des tortues luths dans les eaux tempérées du nord.</p> <p>Casey et al. (2014) ont estimé que le taux métabolique requis pour soutenir le gradient thermique des tortues luths dans les hautes latitudes et les eaux plus froides correspondait à environ trois fois leur taux métabolique au repos.</p> <p>Des localisations GPS et des registres de plongée ont été utilisés avec des séquences vidéo tournées à l'aide de caméras installées sur des tortues pour mieux comprendre l'alimentation et le comportement de la tortue luth à petite échelle (Wallace et al. 2015). Les résultats ont montré que les tortues luths optimisent le temps qu'elles passent dans les eaux plus chaudes de la colonne d'eau.</p>		
Compilation des observations antérieures et actuelles et structuration dans une banque de données régulièrement mise à jour	Clarification des menaces	Respecté, continu	Toutes les observations dans les eaux canadiennes du Pacifique à compter de 1931 sont rassemblées et mises à jour dans la base de données sur les observations de cétacés et de tortues de mer qui est gérée par le BC Cetacean Sightings Network (BCCSN). Le BCCSN consiste en un partenariat entre le Marine Mammal Research Program d'Ocean Wise et le MPO.	2	<b>MPO, BCCSN</b>

Indicateurs des progrès	Stratégie générale	Statut	Détails	Objectifs de rétablissement	Participants*
			Le MPO et le BCCSN collaborent dans le cadre de la compilation et de la publication de toutes les occurrences de tortues de mer relevées dans les eaux canadiennes du Pacifique jusqu'à présent. Ce travail, une fois terminé, sera publié dans le prochain rapport sur les progrès pour la tortue luth. Les nouvelles informations sur les observations seront compilées dans la base de données pour la maintenir à jour.		
Un rapport produit sur les activités anthropiques ayant des répercussions sur les tortues luths dans le Canada du Pacifique <sup>2</sup>	Clarification des menaces	Non respecté	<p>La communauté scientifique mondiale contribue à l'obtention d'une meilleure compréhension des menaces pour les tortues luths. Roe et al. (2014) ont utilisé un suivi par satellite et les efforts de pêche à la palangre pour évaluer le risque prévu de prises accessoires dans l'océan Pacifique. Les autres menaces liées aux prises accidentelles de tortues luths par des pêches utilisant des engins fixes ont été décrites dans le document de Hamelin et al. (2016).</p> <p>Un guide à l'intention des navigateurs a été publié en 2016 par le Coastal Ocean Research Institute. Ce guide vise à réduire les répercussions provoquées</p>	2	<b>MPO</b> , Coastal Ocean Research Institute, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, milieu universitaire

<sup>2</sup> Veuillez-vous reporter au précédent rapport sur les progrès pour consulter une liste complète des rapports qui ont contribué au recensement des activités anthropiques dont on connaît les répercussions sur les tortues luths dans les eaux canadiennes du Pacifique (MPO 2015).

Indicateurs des progrès	Stratégie générale	Statut	Détails	Objectifs de rétablissement	Participants*
			<p>par les navires sur les cétacés et les tortues luths.</p> <p>Une analyse menée à l'échelle mondiale a découvert que, parmi toutes les tortues, les tortues luths étaient celles qui étaient les plus susceptibles de subir des effets létaux et sublétaux liés à l'ingestion de débris marins, comme les plastiques. Cette analyse a également découvert que la probabilité d'ingestion de débris avait augmenté au fil du temps (Schuyler et al. 2013). En 2016, Schuyler <i>et al.</i> ont entrepris une analyse des risques afin de produire une carte mondiale des secteurs à forte incidence d'ingestion de débris marins par les tortues de mer.</p> <p>Ces informations pourraient contribuer au rapport complet à l'avenir.</p>		
Rédiger un plan pour la protection de l'habitat essentiel dans le Canada du Pacifique	Atténuation	Partiellement respecté, en cours	À ce jour, la pénurie de renseignements empêche la désignation de l'habitat essentiel de cette espèce. Veuillez-vous reporter à la ligne 1 de ce tableau pour obtenir des renseignements à propos des progrès réalisés quant à la désignation des habitats importants et des recherches en cours pour combler les principales lacunes dans les connaissances.	3	<b>MPO</b>

Indicateurs des progrès	Stratégie générale	Statut	Détails	Objectifs de rétablissement	Participants*
Procédures de rétablissement et d'intervention d'urgence, ainsi que des mesures spécifiques de réduction de la menace	Atténuation	Respecté, continu	<p>Le <a href="#">Programme d'intervention auprès des mammifères marins</a> (PIMM) du MPO collabore avec des partenaires pour répondre aux signalements de mammifères marins et de tortues de mer morts ou en détresse, et effectue des désempêtements et des nécropsies.</p> <p>Un atelier sur l'échouement et la nécropsie des tortues de mer a été organisé par l'US Fish and Wildlife Service (USFWS) et la West Coast Region de la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) des États-Unis, à Portland (Orégon), les 3 et 4 novembre 2016. L'atelier, auquel participait le MPO, décrivait les protocoles d'intervention en cas d'échouement de tortue de mer et de nécropsie mis en place par les États-Unis. Cet atelier représentait un effort visant à améliorer les capacités d'intervention en cas d'échouement d'une tortue de mer et à veiller à ce que les données prélevées soient normalisées.</p>	3	MPO, APC, groupes autochtones, NOAA, organisation non gouvernementale de l'environnement, USFWS
Faire du MPO un participant aux forums internationaux sur les tortues luths en consultation avec Environnement et	Coopération internationale	Annulé	En raison de l'annulation d'une occasion unique, le MPO n'a pas participé aux forums internationaux sur les tortues luths en consultation avec ECCC (Bureau de la Convention sur la biodiversité) et AMC.	4	MPO

Indicateurs des progrès	Stratégie générale	Statut	Détails	Objectifs de rétablissement	Participants*
Changement climatique Canada (ECCC) (Bureau de la Convention sur la biodiversité) et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (AMC)					
Les experts canadiens appuient des projets internationaux	Coopération internationale	Respecté, continu	Le MPO a participé à l'atelier sur l'échouement et la nécropsie des tortues de mer de 2016 dont il est question à la 3 <sup>e</sup> ligne de ce tableau.	4	<b>MPO</b>
L'information sur les tortues luths produite et distribuée aux ministères des gouvernements provinciaux et fédéral	Intendance et sensibilisation	Respecté, continu	<p>L'APC, principalement par l'intermédiaire des parcs Pacific Rim et Gwaii Haanas, reste au courant des observations et des échouements et poursuit sa collaboration avec le MPO en la matière. L'information relative aux protocoles en cas d'échouement et d'observation de tortue luth a été partagée avec l'APC.</p> <p>Le personnel du MPO et du BCCSN propose chaque année des formations à l'identification de l'espèce au personnel du Centre d'expérimentation et d'essais maritimes des Forces canadiennes du ministère de la Défense nationale, à Nanoose Bay.</p> <p>La vidéo de la Marine Education and Research Society (MERS), décrite ci-</p>	5	<b>MPO, APC, MERS</b>

Indicateurs des progrès	Stratégie générale	Statut	Détails	Objectifs de rétablissement	Participants*
			<p>dessous, a été distribuée à plusieurs ministères du gouvernement fédéral. Des présentations ont été proposées aux employés des Forces armées canadiennes et aux agents des pêches du MPO.</p>		
<p>Production et distribution de documentation pour sensibiliser le public, incluant mais ne se limitant pas aux trousseaux d'information, aux ressources sur le Web et aux brochures</p>	<p>Intendance et sensibilisation</p>	<p>Respecté, continu</p>	<p>La MERS s'est vu attribuer deux contrats, en 2015 et en 2016, en vue de produire <a href="#">une vidéo</a> (en anglais seulement) de sensibilisation sur les menaces pesant sur les tortues luths et de mener une sensibilisation continue. Cette vidéo collaborative de sensibilisation a été largement diffusée, et l'est toujours, par l'intermédiaire des médias sociaux. Elle a été visionnée plus de 17 000 fois sur les médias sociaux et YouTube.</p> <p>La MERS propose également une sensibilisation à propos des tortues luths dans le cadre de discussions et de séances de formation sur les mammifères marins, et assure régulièrement la promotion de cette sensibilisation sur son site Web, les médias sociaux et les médias traditionnels. Leur campagne de sensibilisation sur la tortue luth a permis plus de 1 170 <a href="#">vues sur le site Web consacré à la tortue luth</a> (en anglais seulement), et plus de 45 000 personnes ont été sensibilisées grâce à un album</p>	<p>5</p>	<p><b>MPO</b>, APC, BCCSN, MERS</p>

Indicateurs des progrès	Stratégie générale	Statut	Détails	Objectifs de rétablissement	Participants*
			<p>photo sur la tortue luth et des mèmes sur Facebook.</p> <p>Le BCCSN a organisé 43 séances de sensibilisation ciblées et 123 séances de sensibilisation générales visant à mieux faire connaître la tortue luth. Ces événements ont touché 9 964 personnes et, au total, 9 426 brochures, affiches, guides d'identification et cartes postales ont été distribués. En outre, un <a href="#">guide d'identification</a> (en anglais seulement) pour les tortues luths et les cétacés régulièrement observés a été créé. Ce guide a été distribué à 72 pilotes d'avion et d'hélicoptère de toute la Colombie-Britannique en 2017. Le BCCSN continue d'assurer la sensibilisation à propos de la tortue luth à l'aide de messages sur son <a href="#">blogue</a> (en anglais seulement) et les médias sociaux, de <a href="#">publications</a> (en anglais seulement) et de documents imprimés et numériques.</p> <p>L'APC distribue des documents de sensibilisation à la tortue luth aux organisateurs de voyages et aux visiteurs de Gwaii Haanas, ainsi que lors d'événements de sensibilisation dans les communautés de Haida Gwaii en collaboration avec le Haida Gwaii Marine Stewardship Group.</p>		

\* Les participants responsables sont inscrits en premier, en caractères gras; les autres participants sont énumérés en ordre alphabétique. Des participants ne sont pas précisés pour toutes les activités.

### 3.2 Activités à l'appui de la désignation de l'habitat essentiel

Le tableau 3 fournit des renseignements sur la mise en œuvre des études décrites dans le calendrier des études du programme de rétablissement. L'un des quatre états suivants a été affecté à chaque étude :

1. terminée : l'étude a été réalisée et est terminée;
2. en cours : l'étude prévue est en cours et n'est pas terminée;
3. non commencée : l'étude a été prévue, mais n'est pas encore commencée;
4. annulée : l'étude prévue ne commencera pas ou ne sera pas achevée.

L'information dont on dispose actuellement sur l'habitat de l'espèce dans les eaux canadiennes du Pacifique est insuffisante pour désigner l'habitat essentiel. Le document intitulé « Renseignements pertinents pour la désignation de l'habitat essentiel de la tortue luth (*Dermochelys coriacea*) dans les eaux canadiennes du Pacifique » (Gregar et al. 2015) fournit des renseignements concernant les progrès réalisés à ce jour dans la désignation de l'habitat essentiel. Les progrès détaillés en ce qui concerne le calendrier des études sont résumés au tableau 3.

**Tableau 3. État et détails de la mise en œuvre du calendrier des études indiqué dans le programme de rétablissement**

Étude	Échéancier	Statut	Descriptions et résultats	Participants*
Saisonnalité des observations : évaluer la saisonnalité des observations dans les eaux canadiennes du Pacifique et évaluer la répartition <sup>3</sup>	2006 à 2011	En cours (effort continu)	Les observations des populations de tortues luths dans les eaux canadiennes du Pacifique sont rassemblées dans le cadre des rapports du réseau d'observation, tout comme les observations fortuites dans le cadre de relevés aériens ou à bord de navires (tous étant axés sur les observations de cétacés, mais comprenant la tortue luth en tant qu'espèce ciblée). On dénombre au total huit observations de tortues luths entre 2013 et 2017 soumis au British Columbia Cetacean Sightings Network (BCCSN) (sept confirmés et un possible).  Les relevés plurispécifiques menés par les grands navires du Programme de recherche sur les cétacés de Pêches et	<b>MPO,</b> grand public (toutes les personnes sur l'eau)

<sup>3</sup> Veuillez vous reporter au précédent rapport sur les progrès pour consulter une liste complète des rapports qui ont contribué à l'évaluation de la saisonnalité des observations de tortues luths (MPO 2015).

		<p>Océans Canada (MPO) ayant eu lieu trois fois par an (de mars à septembre), de 2013 à 2017, ont permis l'une des huit observations confirmées de tortues luths. En outre, des efforts de reconnaissance ciblée sont menés par des petits navires sur la côte ouest de l'île de Vancouver entre les mois de mai et d'octobre chaque année.</p> <p>On a compté trente-quatre jours de relevés aériens de cétacés au large de la côte ouest de l'île de Vancouver entre 2013 et 2015. Ces relevés ont eu lieu tout au long de l'année, sauf aux mois d'avril, de mai et d'août. Ils étaient menés en partenariat avec l'équipe de reconnaissance aérienne maritime de Transports Canada dans le cadre d'un projet visant à modéliser les risques de collision des cétacés avec des navires (Nichol et al. 2017). Aucune tortue luth n'a été observée au cours de ces relevés aériens.</p> <p>En octobre 2014, le BCCSN, en collaboration avec le Programme de recherche sur les cétacés du MPO, a demandé aux pêcheurs commerciaux et aux intervenants du secteur maritime de rendre compte des observations de tortues de mer dans les eaux de la Colombie-Britannique. Un total de 1 652 relevés ont été distribués, et 222 avaient été renvoyés au 31 mars 2017. Le BCCSN continue de recevoir ces relevés. Deux des huit rapports d'observation provenaient de ces relevés. Le BCCSN continue de travailler avec le MPO pour recueillir et archiver les rapports envoyés par les volontaires ainsi que les observations fortuites de tortues luths.</p> <p>Rechsteiner et al. (2013) ont quantifié l'effort des observateurs concernant les observations fortuites de cétacés et de tortues luths recueillies. Cette quantification a permis d'obtenir des prévisions saisonnières des points</p>	
--	--	--	--

			névralgiques d'observation des tortues dans les eaux de la Colombie-Britannique.	
Voies migratoires : collaborer aux programmes de recherche internationaux visant à repérer les voies migratoires	2006 à 2011 (permanent)	Non commencée	<p>La collaboration des programmes de recherche internationaux en vue de repérer les voies migratoires a été limitée entre 2013 et 2017.</p> <p>Les tortues luths de l'ouest du Pacifique, la population qui est présente dans l'État de Washington et les populations dont on estime qu'elles sont présentes dans les eaux canadiennes du Pacifique nichent principalement dans deux sites de Papouasie occidentale (Indonésie). Sato (2016) a rapporté que certaines tortues luths provenant de sites de moindre importance dans les îles Salomon et en Papouasie-Nouvelle-Guinée peuvent également être liées à la migration dans le nord-est du Pacifique. La collaboration future pour confirmer les itinéraires migratoires des tortues luths dans les eaux canadiennes du Pacifique sera un élément important pour aider les partenaires internationaux à atténuer les menaces dans les aires de nidification.</p>	<b>MPO,</b> capitaines des bateaux de pêche commerciale
Proies/sources de nourriture : déterminer et étudier la répartition des proies et des sources de nourriture	2008 à 2011 (permanent)	En cours	<p>En novembre 2015, des réunions rassemblant des scientifiques et les équipes responsables des relevés de poissons pélagiques ont été organisées pour évaluer l'efficacité du protocole d'échantillonnage des méduses. Cette réunion a permis d'évaluer le précédent protocole de relevé des méduses, les données de relevés sur les méduses disponibles, la collecte des données et les protocoles des navires. Conséquence de ces réunions, le protocole d'échantillonnage des méduses a été peaufiné et rendu systématique. Ce protocole implique l'identification des espèces de méduses par l'intermédiaire d'un guide d'identification des méduses et la collecte de données sur le volume en vue d'évaluer l'abondance. Ce protocole exige également la présence de dispositifs d'échantillonnage des méduses spécifiques à bord des</p>	<b>MPO,</b> capitaines des bateaux de pêche commerciale

			<p>navires menant des relevés au large pour l'évaluation des stocks de saumons.</p> <p>Ce protocole actualisé a été mis en œuvre à partir de l'été 2016 et jusqu'en 2017. Des analyses sont en cours au sein du MPO afin de déterminer si les données actuelles sur la répartition des méduses sont suffisantes, ou si des données supplémentaires doivent être recueillies. Les résultats seront communiqués dans le prochain rapport sur les progrès.</p>	
Répartition des tortues luths : modéliser les facteurs biotiques et abiotiques qui influencent la répartition de tortues luths dans les eaux canadiennes du Pacifique dans le but d'identifier et de retracer les secteurs d'alimentation et prévoir les endroits et les périodes et les heures où les tortues luths peuvent être trouvées	2010 à 2011, permanent	En cours	<p>Des points névralgiques pour la quête de nourriture des tortues ont été recensés par Gregr et al. (2015) en modélisant les facteurs biotiques et abiotiques. Deux facteurs océanographiques, la concentration en chlorophylle a et les courants océaniques, ont été utilisés comme des indicateurs des processus susceptibles de contribuer à la production et au regroupement des méduses et, au bout du compte, aux zones représentant des habitats propices à la quête de nourriture pour les tortues luths.</p> <p>Veillez-vous reporter au tableau 2 pour obtenir des renseignements sur les efforts en cours en vue d'évaluer la répartition des tortues luths dans les eaux canadiennes du Pacifique.</p>	<b>MPO</b>

\* Les participants responsables sont inscrits en premier, en caractères gras; les autres participants sont énumérés en ordre alphabétique. Des participants ne sont pas précisés pour toutes les activités.

### **3.3 Résumé des progrès réalisés en matière de rétablissement**

#### **3.3.1 État des indicateurs des progrès**

Le tableau 2 du présent rapport recense les 11 indicateurs des progrès du programme de rétablissement. Sur ces 11 indicateurs, six (55 %) ont été respectés et sont continus, deux (18 %) ont été partiellement respectés et sont en cours, deux (18 %) n'ont pas été respectés et un (9 %) a été annulé. Les progrès continuent d'être réalisés sur six éléments qui sont terminés, mais pour lesquels d'autres recherches sont jugées utiles.

#### **3.3.2 Réalisation du plan d'action**

Un plan d'action pour la tortue luth (*Dermochelys coriacea*) au Canada (population du Pacifique) a été finalisé et publié sur le Registre public des espèces en péril en 2019.

#### **3.3.3 Désignation et protection de l'habitat essentiel**

Aucun habitat essentiel en vertu de la LEP n'a encore été désigné pour la tortue luth dans les eaux canadiennes du Pacifique. La protection de l'habitat essentiel aura lieu lorsque celui-ci aura été désigné. Les progrès qui ont été réalisés dans la désignation de l'habitat essentiel sont résumés à la section 3.2 et sont décrits plus précisément dans le document intitulé « Renseignements pertinents pour la désignation de l'habitat essentiel de la tortue luth (*Dermochelys coriacea*) dans les eaux canadiennes du Pacifique » (Gregar et al. 2015).

#### **3.3.4 Faisabilité du rétablissement**

Comme le souligne le programme de rétablissement, tant que le cycle biologique de la population et le statut des tortues luths des eaux canadiennes du Pacifique ne seront pas connus, il sera difficile de prévoir la faisabilité du rétablissement de cette espèce. Le faible nombre d'observations (seulement 142 observations enregistrées entre 1931 et 2017) rend les analyses portant sur la biologie et le statut de la population problématiques. En outre, la faisabilité du rétablissement dépend grandement des efforts internationaux concertés en raison des multiples menaces auxquelles sont confrontées les tortues luths lors de leurs grandes migrations.

En 2013, Pêches et Océans Canada (MPO) a commencé à financer un programme de protection des nids de la tortue luth en Papouasie (Indonésie). On pense que la population de tortues luths des eaux canadiennes du Pacifique est la même que celle qui fréquente les eaux des États-Unis du Pacifique. La faisabilité du rétablissement dépend également d'un grand nombre d'études menées par la National Oceanic and Atmospheric Association (NOAA) des États-Unis, qui mène des efforts concomitants en vue de désigner l'habitat essentiel de cette espèce et a recensé les mesures prioritaires pour la période 2016 à 2020 en vue de faciliter le rétablissement de cette population (NOAA 2016). Les études et initiatives décrites dans les sections 3.1 et 3.2 du présent rapport montrent les progrès réalisés en vue de mieux comprendre l'espèce et sa répartition dans les eaux canadiennes du Pacifique. L'approfondissement des mesures de rétablissement décrites dans le programme de rétablissement fournira aux chercheurs les renseignements dont ils ont besoin pour déterminer la faisabilité du rétablissement des populations de tortue luth dans les eaux canadiennes du Pacifique.

## 4. Conclusion

Des progrès ont été réalisés vers l'atteinte d'un grand nombre des objectifs décrits dans le programme de rétablissement pour la tortue luth des eaux canadiennes du Pacifique, notamment l'amélioration des connaissances scientifiques, la clarification et l'atténuation des menaces et l'amélioration de la sensibilisation du public. Bon nombre de ces indicateurs sont toujours en cours, et des mesures continuent à être prises en vue du rétablissement de cette espèce. Des progrès ont été réalisés dans la désignation de l'habitat essentiel par la publication de deux rapports fournissant des avis scientifiques et des renseignements concernant la désignation de l'habitat essentiel. En outre, des protocoles d'échantillonnage des méduses améliorés ont été mis en œuvre. Ces protocoles, en conjonction avec d'autres renseignements, serviront à faire progresser la désignation de l'habitat essentiel. Plusieurs études provenant de la communauté scientifique internationale ont contribué à une meilleure compréhension des menaces pesant sur les populations de tortues luths des eaux canadiennes du Pacifique grâce à l'analyse des pêches pouvant représenter un risque, comme les pêches à la palangre et celles utilisant des engins fixes. D'autres travaux doivent être menés au Canada pour produire un rapport sur les activités ayant des répercussions sur les populations de tortues luths dans les eaux canadiennes du Pacifique. L'adoption par le Canada d'un protocole d'intervention simplifié pour les tortues et l'élaboration d'un plan d'action national axé sur la menace pour lutter contre les empêtements démontrent les progrès réalisés en vue de l'atténuation des menaces pour les tortues luths. Des progrès importants ont été obtenus en vue d'améliorer la sensibilisation du public sur les tortues luths par l'intermédiaire de présentations, de séances de formation et de documents imprimés ou numériques.

Le rétablissement des tortues luths dans les eaux canadiennes du Pacifique ne devrait pas être réalisée à court terme au vu de leur longue durée de vie, du taux élevé de la mortalité des jeunes tortues et du faible nombre d'observations. Les efforts doivent se poursuivre pour bien comprendre la répartition des populations de tortues luths dans les eaux canadiennes du Pacifique et élaborer un plan pour la protection de leur habitat essentiel, une fois que ce dernier aura été désigné.

## 5. Références

- APC. 2016. Plan d'action visant plusieurs espèces de la réserve de parc national Gwaii Haanas et certains sites. Série de plans d'action de la Loi sur les espèces en péril. Agence Parcs Canada, Ottawa. vii + 30 pp.
- APC. 2017. [Plan d'action visant des espèces multiples dans la réserve de parc national Pacific Rim](#). Série de plans d'action de la *Loi sur les espèces en péril*. Agence Parcs Canada, Ottawa. vi + 29 p.
- Casey, J.P., James, M.C., Williard, A.S. 2014. Behavioral and metabolic contributions to thermoregulation in freely swimming leatherback turtles at high latitudes. *J. Exp. Biol.* 217: 2331-2337.
- Coastal Ocean Research Institute. 2016. Mariner's Guide to whales, dolphins, and porpoises of western Canada. Vancouver Aquarium Marine Science Centre. Vancouver, Canada. 60 pp.
- COSEPAC. 2001. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur la tortue luth (*Dermodochelys coriacea*) au Canada – Mise à jour. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa. vii + 27 p.
- COSEPAC. 2012. [Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur la tortue luth \(\*Dermodochelys coriacea\*\) au Canada](#). Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa. xviii + 63 p.
- Gregg, E.J., Gryba, R., James, M.C., Brotz, L., Thornton, S.J. 2015. Renseignements pertinents pour la désignation de l'habitat essentiel de la tortue luth (*Dermodochelys coriacea*) dans les eaux canadiennes du Pacifique. *DFO Can. Sci. Advis. Sec. Res. Doc.* 2015/079. vii + 32 p. (en anglais seulement)
- Hamelin, K.M., James, M.C., Ledwell, W., Huntington, J., Martin, K. 2017. Incidental capture of Leatherback Sea Turtles in fixed fishing gear off Atlantic Canada. *Aquat. Conserv. Mar. Freshwater Ecosyst.* 1-12.
- Hamelin, K.M., Kelley, D.E., Taggart, C.T., James, M.C. 2014. Water mass characteristics and solar illumination influence leatherback turtle dive patterns at high latitudes. *Ecosphere.* 5(2): 19.
- MPO. 2006. [Programme de rétablissement de la tortue luth \(\*Dermodochelys coriacea\*\) dans les eaux canadiennes du Pacifique](#). Série de Programmes de rétablissement de la *Loi sur les espèces en péril*. Pêches et Océans Canada, Ottawa, vi + 43 p.
- MPO. 2014. [Avis sur la désignation de l'habitat essentiel de la tortue luth \(population du Pacifique\)](#). Secr. can. de consult. sci. du MPO. Avis sci. 2013/075.
- MPO. 2015. [Rapport sur les progrès de la mise en œuvre du programme de rétablissement de la tortue luth \(\*Dermodochelys coriacea\*\) dans les eaux canadiennes du Pacifique pour la période 2007-2012](#). *Loi sur les espèces en péril*, série de rapports sur les programmes de rétablissement. Pêches et Océans Canada, Ottawa. v + 12 p.

- MPO. 2019. [Plan d'action pour la tortue luth \(\*Dermochelys coriacea\*\) au Canada \(population du Pacifique\)](#). Série des plans d'action de la *Loi sur les espèces en péril*. Pêches et Océans Canada, Ottawa. iv + 26 p.
- Nichol, L.M., Wright, B.M., O'Hara, P., Ford, J.K.B. 2017. Assessing the risk of lethal ship strikes to humpback (*Megaptera novaeangliae*) and fin (*Balaenoptera physalus*) whales off the west coast of Vancouver Island, Canada. DFO Can. Sci. Advis. Sec. Res. Doc. 2017/007. vii + 33 p.
- NOAA. 2016. [Species in the Spotlight, Priority Actions: 2016-2020. Pacific Leatherback Turtle \(\*Dermochelys coriacea\*\)](#). 23 pp. (en anglais seulement)
- Rechsteiner, E.U., Birdsall, C.F.C., Sanilands, D., Smith, I.U., Phillips, A.V., Barret-Lennard, L.G. 2013. Quantifying observer effort for opportunistically-collected wildlife sightings. BC Cetacean Sightings Network: Technical Report, 43 pp.
- Roden, S.E., Stewart, K.R., James, M.C., Didge, K.L., Dell'Amico, F., Dutton, P.H. 2017. Genetic fingerprinting reveals natal origins of male leatherback turtles encountered in the Atlantic Ocean and Mediterranean Sea. *Mar. Biol.* 164: 181.
- Roe, J.H., Morreale, S.J., Paladino, F.V., Shillinger, G.L., Benson, S.R., Eckert, S.A., Bailey, H., Tomillo, P.S., Bograd, S.J., Eguchi, T., Dutton, P.H., Seminoff, J.A., Block, B.A., Spotila, J.R. 2014. Predicting bycatch hotspots for endangered leatherback turtles on longlines in the Pacific Ocean. *Proc. R. Soc. B* 281.
- Sato, C.L. 2016. Periodic status review for the Leatherback Sea Turtle in Washington. Washington Department of Fish and Wildlife, Olympia, Washington. 17 + iii pp.
- Schuyler, Q., Hardesty, B.D., Wilcox, C., Townsend, K. 2013. Global Analysis of Anthropogenic Debris Ingestion by Sea Turtles. *Conserv. Biol.* 28(1): 129-139.
- Schuyler, Q., Wilcox, C., Townsend, K.A., Wedemeyer-Strombel, K.R., Balazs, G., Seville, E.V., Hardesty, B.D. 2016. Risk analysis reveals global hotspots for marine debris ingestion by sea turtles. *Glob. Chang. Biol.* 22: 567-576.
- Tapilatu, R.F., Dutton, P.H., Tiwari, M., Wibbels, T., Ferdinandus, H.V., Iwanggin, W.G., Nugroho, B.H. 2013. Long-term decline of the western Pacific leatherback, *Dermochelys coriacea*: a globally important sea turtle population. *Ecosphere.* 4(2): 1-15.
- Wallace, B.P., Zolkewitz, M., James, M.C. 2015. Fine-scale foraging ecology of leatherback turtles. *Front. Ecol. Evol.* 3: 15.